

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU SYNDICAL DU 17 JANVIER 2025

### DÉLIBÉRATION N° B\_2025\_04

### ACCOMPAGNEMENT D'UN PROJET CULTUREL, ARTISTIQUE ET CITOYEN AU FIL DE LA VIENNE - « FAUT-IL ENCORE ALLER DANS LE SENS DU COURANT »

Date de la convocation  
10/01/25

**Le 17 janvier 2025 à 9h30**, le Bureau Syndical légalement convoqué, s'est réuni à Treignac (19), sous la présidence de Monsieur Philippe BRUGERE.

#### Collège Régional

Noms	Présents	Pouvoir à	Excusés	Total votants	Total des voix
BARAT Geneviève	X				
CAVITTE Pascal					
DELIBIT Sandra					
MICHON Marie-Hélène	X				
PLAZANET Mélanie					
SERRE Françoise		P. BRUGERE	X		
TOTAL = 6 x 2 voix chacun	2	1		3	6

#### Collège Départemental

	Noms	Présents	Pouvoir à	Excusés	Total votants	Total voix
19	ARFEUILLERE Christophe					
	CORNELISSEN Jacqueline	X				
	PETIT Christophe		J. CORNELISSEN	X		
23	DEFEMME Catherine		V. MARTIN	X		
	MARTIN Valéry	X				
87	LARDY Brigitte	X				
	TOTAL = 6 x 2 voix chacun	3	2		5	10

#### Collège Intercommunal et Communal

##### Communautés de Communes

	Noms	Présents	Pouvoir à	Excusés	Total votants	Total voix
HCC	BRUGERE Philippe	X				
VMM	SAVIGNAC Sylvie	X				
CGS	NICOUX Renée	X				
PV	BOSDEVIGIE Jean-Pierre	X				
	TOTAL = 4 x 1 voix chacun	4			4	4

##### Communes

	Noms	Présents	Pouvoir à	Excusés	Total votants	Total voix
19	BOUDIN Olga					
	HORNEBECK Catherine	X				
	MIGNAUT Thomas					
	POUYAUD Bernard		C. HORNEBECK	x		
23	MAGRIT Gilles					
	MOUNAUD Patrick		MH MICHON	x		
	SALVIAT Gérard	x				
87	LAHAYE Françoise	X				
	TOTAL = 8 x 1 voix chacun	3	2		5	5
	TOTAL EPCI et communes	7	2		9	9

Participaient également à la réunion des salariés du PNR :

Madame Juliette GIOUX (Directrice)  
Guillaume RODIER, Véronique GIESSLER

## **CODE PROJET :**

### **Charte de Parc 2018-2033 :**

#### **Axe 1 – Millevaches, territoire à haute valeur patrimoniale**

**Orientation 4 : Connaître, sauvegarder et valoriser le patrimoine culturel**

**Mesure 16 : Enrichir et partager la connaissance du patrimoine culturel**

#### **Axe 3 – Millevaches, territoire participatif et ouvert sur l'extérieur**

**Orientation 7 : Transmettre les savoirs du territoire**

**Mesure 32 : Concevoir un programme éducatif territorial**

**Orientation 8 : Assurer la cohésion des habitants et des acteurs du territoire**

**Mesure 37 : Favoriser le lien social par des coopérations locales**

### **Contrat de Parc 2023 – 2026 : fiche 2.14 Projets culturels au service des transitions**

#### **Le rapporteur, Renée NICOUX, expose :**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'Article L. 333-1 du Code de l'environnement relatif aux Parcs naturels régionaux ;

Vu la délibération n°2016.3162 en date du 19 décembre 2016 du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine définissant la politique régionale en faveur des Parcs naturels régionaux ;

Vu le décret n° 2018-1247 du 26 décembre 2018 portant classement du parc naturel régional de Millevaches en Limousin (région Nouvelle-Aquitaine) ;

Vu les statuts du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du parc naturel régional de Millevaches en Limousin ;

Vu la délibération n°C.2023-10 en date du 11 avril 2023 du Comité syndical approuvant le Contrat de Parc 2023-2026 ;

Vu la délibération n°2023.1018.SP en date du 12 juin 2023 du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine approuvant les Contrats de Parcs naturels régionaux 2023-2026 ;

Vu la délibération n°C.2021-18 du Comité syndical du 14 septembre 2021 concernant la délégation d'attribution au Bureau syndical et au Président ;

#### **Contexte :**

---

L'« Intention Publique » est une structure collaborative (association) basée près de Tours, spécialisée dans la définition, l'accompagnement et la réalisation de projets artistiques, culturels et citoyens. Le projet « Faut-il encore aller dans le sens du courant » est porté par une équipe de 3 personnes : Nicolas Beublet (journaliste), Cécile Pitois (artiste) et Mathieu Louis (coordonnateur du projet).

Au travers une marche de 40 jours, partant des sources de la Vienne jusqu'à sa confluence avec la Loire, l'objectif du projet est d'établir un dialogue partagé sur les liens entretenus avec la rivière et ainsi de mêler l'approche locale à une échelle plus globale. La marche est envisagée comme un outil de rencontre et de connexion avec les habitants et acteurs des territoires traversés.

#### **Description du projet :**

---

Ce projet est prévu en 3 grandes étapes :

1. **Phase de préparation de la marche** (novembre 2024 à février 2025) permettant d'organiser la marche, de mener une réflexion tant artistique que technique, de faire des premières rencontres, ...  
Ce travail se fera au travers 3 résidences de 5 jours environ chacune, à la Maison du PNR Loire-Anjou Touraine, à Limoges à l'EPTB (Etablissement Public du Bassin de la Vienne) et à la Maison du PNR de Millevaches.

2. **Phase de marche** (mai à juin 2025) de 40 jours sur 363 kms, à partir des sources de la Vienne à Millevaches (moyenne de 12 kms par jour).  
Cette marche sera l'occasion, de rencontrer les habitants, des élus, des scolaires et de créer du lien entre ces public acteurs directs ou indirects de la Vienne. La complémentarité de l'équipe permettra d'avoir une approche mêlant environnement, culture, éducation.

Les productions prévues durant ces deux étapes sont :

- Une exposition itinérante sur la Vienne, son histoire, ses écosystèmes et ses enjeux dans un contexte de changement climatique.
- 12 podcasts (un tous les trois jours de marche), carnets de route sonores qui seront diffusés sur les radios associatives partenaires des territoires parcourus. Cela permettra de suivre l'aventure au plus près et de raconter un rapport spontané à la rivière.

3. **Phase de production et de restitution** (juillet 2025 à juillet 2026) qui s'articulera autour d'une remontée de la Vienne (de la confluence avec la Loire vers les sources) et l'organisation de 14 rencontres citoyennes sous la forme de cafés citoyens. Ces temps seront l'occasion de présenter les différentes créations artistiques.

A l'issue de la marche, les productions prévues sont :

- Un livre-objet original qui retranscrit cette recherche exploratoire (publié via Les Editions de la Comtesse, maison d'édition de l'Intention Publique).
- Une série de documentaires sonores constituée de 5 podcasts de 20 minutes.
- Une frise géographique modulable et dépliant qui rassemble les éléments les plus marquants ainsi que les initiatives à retenir tout le long de la Vienne.
- L'organisation de rencontres pédagogiques et d'échanges citoyens. Ces « cafés citoyens » se tiendront en bord de Vienne. Ces forums prolongeant les échanges sur le rapport de l'humain à la rivière pourront faire émerger des perspectives citoyennes. Cette démarche va permettre d'entretenir le lien de proximité avec les habitants amorcé lors de la marche.

L'intention Publique sollicite le Parc pour :

- Une résidence d'une semaine en janvier 2025. Il est proposé de leur mettre à disposition la salle de la Mairie (avec l'accord de la Mairie),
- Des temps d'échanges avec les agents concernés par le projet et de réfléchir à l'organisation d'un évènement de démarrage de la Marche,
- Un accompagnement financier à hauteur de 2 200 €,

Le budget prévisionnel de ce projet est de 94 200 €.

DEPENSES		RECETTES	
<b>PRESTATIONS INTERVENANTS PROJET / FOURNITURES / MATERIELS</b>	<b>37856</b>	<b>PRESTATIONS</b>	<b>10800</b>
Intervenants principaux C. Pitois et N. Beuble (rémunération et frais)	23600	PNR Loire Anjou Touraine	7000
Matériel projet et fabrications (son, fournitures, maquettes, supports....)	8371	PNR Millevaches	2200
Matériel marche (équipement et sécurité)	1585	Autres (CdC,....)	1600
Programmation rencontres (intervenants extérieurs, conférenciers,....)	3000	<b>SUBVENTIONS</b>	<b>82166</b>
Autres (documentation, location, droits,....)	1300	Région Centre Val de Loire	41166
		A Vos ID	39236
		Cap Asso (coordinatrice des projets)	1930
<b>GRAPHISME / REDACTIONNEL / COMMUNICATION / IMPRESSION</b>	<b>18257</b>		
Communication projet (charte graphique, flyers, fléchage,....)	2593	DRACs (CVL, NA, PDL)	30000
Création restitution (rédactionnel, graphisme,....)	8500	Conseil Départemental d'Indre et loire	3000
Impressions	6364	Agence de l'eau Loire Bretagne	4000
Autres (tirages spéciaux,....)	800	Mutuelle Sociale Agricole	2000
		AAP, Fondations	2000
<b>SALAIRES ET FRAIS INGENIERIE DE PROJET</b>	<b>38087</b>		
Chargé de production et médiation	18727		
Régisseur	2997	<b>AUTRES</b>	<b>1234</b>
Ingénieur du son	900	Fonds propres	1234
Réalisateur vidéo	1484		
Coordinatrice des projets	7064		
Stagiaire communication	1948		
Frais attenants (15% masse salariale)	4967		
<b>TOTAL</b>	<b>94200</b>	<b>TOTAL</b>	<b>94200</b>

Les équipes techniques des PNR Loire Anjou-Touraine et Millevaches en Limousin ont profité de ce projet pour mener une réflexion commune sur la partie éducative. Pour la rentrée 2025, ils souhaiteraient proposer aux écoles situées à proximité de la Vienne de développer des échanges au travers d'un voyage ou des correspondances. L'idée est de les questionner sur leur rivière commune. En ce sens, le projet autour de la Vienne permet de mettre en œuvre les échanges de classes scolaires inter-Parc, réalisé jusqu'alors que grâce au Label Rivières Sauvages (inter classes avec le Pnr des Landes de Gascogne).

L'accompagnement financier du PNR ML par le versement d'une subvention a été à ce stade écarté et n'est en ce sens pas proposé au budget de l'exercice 2025. Une réflexion pourra être engagée lors des phases de restitution du projet en 2026.

### Proposition :

Il est proposé aux membres du Bureau :

- que le PNRML apporte son soutien technique à ce projet (mise à disposition d'un lieu pendant leur résidence (une semaine en janvier 2025), échanges et apport de connaissances avec les agents, mise en contact avec des partenaires en particuliers ceux gravitant autour du contrat territorial Sources en action, ...)
- que le PNR ML soit un relai de communication au projet (relai d'informations, relai des productions artistiques et autres événements)
- d'autoriser le Président à :
  - prendre toute décision concernant la passation et l'exécution de la présente action et à engager les dépenses correspondantes ;
  - signer tout document afférent à la bonne exécution de la présente opération ;
  - prendre toute décision concernant cette opération ;

**LE BUREAU SYNDICAL,**

**Ayant entendu** l'exposé de son rapporteur,  
**Au vu des visas et considérants,**  
**Après en avoir délibéré,**

**DECIDE :**

- que le PNRML apporte son soutien technique à ce projet (mise à disposition d'un lieu pendant leur résidence (une semaine en janvier 2025), échanges et apport de connaissances avec les agents, mise en contact avec des partenaires en particuliers ceux gravitant autour du contrat territorial Sources en action, ...);
- que le PNR ML soit un relai de communication au projet (relai d'informations, relai des productions artistiques et autres évènements)
- d'autoriser le Président à :
  - prendre toute décision concernant la passation et l'exécution de la présente action et à engager les dépenses correspondantes ;
  - signer tout document afférent à la bonne exécution de la présente opération ;
  - prendre toute décision concernant cette opération ;

Collèges	Valeur voix	Présents	Votants	Voix pour	Voix contre	Abstention
Régional = 6	2	2	3	6		
Départemental = 6	2	3	5	10		
Communes = 8	1	3	5	5		
EPCI = 4	1	4	4	4		
TOTAL = 24			17			

**La délibération est approuvée à l'unanimité.**

Fait et Délibéré en Séance, les jours, mois et an ci-dessus  
 Pour Extrait certifié conforme  
 Le Président, Philippe BRUGERE

Le Président certifie que la présente délibération a été transmise en Sous-préfecture d'Ussel (19) au titre du contrôle de légalité le 23/01/25 Et qu'elle a été affichée le 23/01/25



Envoyé en préfecture le 23/01/2025

Reçu en préfecture le 23/01/2025

Publié le 23/01/25

ID : 019-251900130-20250117-B\_2025\_04-DE